



St MANVIEU
NORREY

La
#3

BACOUETTE

Journal municipal • Février 2022



Dans ce numéro...

- Soutien aux personnes
- Urbanisme
- Travaux
- Environnement
- Associations
- Sur la commune
- Nos écoles
- Culture
- Chronique historique
- Retour en image
- La voix de la minorité
- Informations utiles



Bon anniversaire Saint-Manvieu-Norrey !

Une commune "nouvelle" qui fête ses 50 ans

Cette année 2022 sera une année festive pour la commune puisque nous fêterons les 50 ans de la fusion des villages de Saint Manvieu et de Norrey en Bessin. Ces noces d'or nous amèneront collectivement à nous pencher sur le chemin parcouru depuis le 1er juillet 1972 pour mieux nous projeter vers le futur.

Les élus qui nous ont précédés ont choisi une voie peu ordinaire pour l'époque car ils avaient compris avant l'heure tous les bénéfices que l'on peut tirer de la conjugaison des forces vives communales. Jeanne de Gastbled, maire de Norrey et Guy Imhof, maire de Saint Manvieu étaient des précurseurs. Ils avaient la conviction que l'union fait la force et que la mutualisation permet de réaliser des projets plus ambitieux. Les équipes municipales qui ont œuvré pour le bien commun depuis lors ont toujours eu à l'esprit de préserver l'équilibre entre les trois composantes de notre territoire pour que l'union perdure. Et c'est aussi ce

leitmotiv qui anime notre action.

Au-revoir 2021 !

L'année que nous venons de quitter nous a appris que le plus important en cette période bouleversée est de préserver les liens qui nous unissent. Nous avons dû tous faire preuve d'une grande capacité d'adaptation. L'insouciance n'est pas encore de mise et nous devons nous plier à des règles souvent pesantes. Mais lors de la lecture de cette Bacouette, vous constaterez que l'enthousiasme, la solidarité, le plaisir de se retrouver, le partage et les sourires ont aussi jalonné notre année 2021.

Gardons le cap en 2022 !

Nous continuerons à garder le cap en 2022 et à faire croître notre volonté de cheminer ensemble en nous protégeant comme on nous le recommande aujourd'hui. Se vacciner est une priorité pour vous protéger et protéger ceux que vous aimez. Mais cela ne doit pas nous empêcher d'aller vers l'autre, tout en respectant

les nécessaires gestes barrières.

Cette année, placée sous le signe de l'anniversaire de la commune, sera une année riche : riche en grands travaux avec la réfection de la rue du Colonel Baker ou la transformation du centre médico-social en tiers lieu ; riche en temps forts culturels avec la réalisation d'un court-métrage avec ceux qui participent au projet Les liens du lin ; riche en moments d'échanges franco-allemands, car, espérons-le, nos amis d'Unterpleichfeld pourront passer les frontières en mai.

Unissons nos énergies pour que notre commune continue de rayonner et de rester unie dans sa diversité.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente année 2022 !
Prenez soin de vous et protégez ceux que vous aimez.

Léonie Angot-Hastain, Maire



St MANVIEU
NORREY

MAIRIE

Place Charles de Gaulle
14740 Saint-Manvieu-Norrey

☎ 02 31 80 01 99

✉ mairie.stmanvieu@orange.fr

🌐 saintmanvieu-norrey.fr

📘 mairiesaintmanvieu-norrey

ACCUEIL

Lundi de 15h à 18h
Mardi de 9h à 12h
Jeudi de 15h à 19h
Vendredi de 15h à 18h

URGENCES

Pompiers..... **18** ou **112**
Gendarmerie..... **17**
Urgences médicales..... **15**
Violences intra familiales..... **114**
SOS Enfance maltraitée..... **119**
Symptômes Coronavirus..... **116 117**
SOS Amitié Caen.... **02 31 44 89 89**

État civil

🍼 NAISSANCES 2021

Ezra Jantet	9 juin
Léandre Balland	14 juin
Gaspard Marie	14 juin
Timothé Pelcat Francou	12 juillet
Juliette Ferec	19 juillet
Jules Catherine	2 août
Côme David	19 août
Mathys Chesnel	30 août
Eva Tanaskoski	23 septembre
Lou Michalec	27 octobre
Tilyan Michalec	28 octobre
Louise Hamon	4 décembre
Noah Lenjalley	13 décembre
Bastien Legriffon	19 décembre

👰 MARIAGES

Emilie Véral & Fabien Foucher
12 juin 2021
Maud Husson & Sébastien Gémy
19 juin 2021
Emilie Lefebvre & Paul Lepage
4 septembre 2021
Sarah Lygrisse & Philippe Gazagne
11 septembre 2021
Gwendoline Gaston & Céline Lecarpentier
2 octobre 2021

💧 DÉCÈS

Sylviane Cova	25 juin 2021
Suzanne Couture	21 juillet 2021
Pierre Gabriel	26 août 2021



COMMISSION JEUNESSE

La commission jeunesse a vu son effectif s'accroître progressivement au cours du dernier trimestre 2021 et regroupe maintenant 10 jeunes de la commune. Aux vacances de la Toussaint une activité char à voile a été proposée à 18 jeunes et le défilé d'Halloween a rassemblé de nombreux petits monstres. Les ateliers de bricolage de Noël ont aussi été très appréciés et ont permis de décorer la place de la mairie et l'entrée de l'école maternelle de Norrey.

Ces ateliers bricolage pourront être organisés régulièrement dès que les conditions sanitaires le permettront.

Et l'année s'est terminée en musique avec le spectacle de la compagnie Norkito. Merci à tous les jeunes pour leurs participations. Vous souhaitez participer ? Contactez-nous par mail à :

✉ commission-jeunesse@saintmanvieu-norrey.fr



Rencontrez
vos élus

Maire : **Léonie Angot-Hastain**
☎ 06 37 88 89 70
✉ maire@saintmanvieu-norrey.fr

1^{er} adjoint : **Fabrice Deroo**
☎ 06 45 62 09 49
✉ fderoo@saintmanvieu-norrey.fr

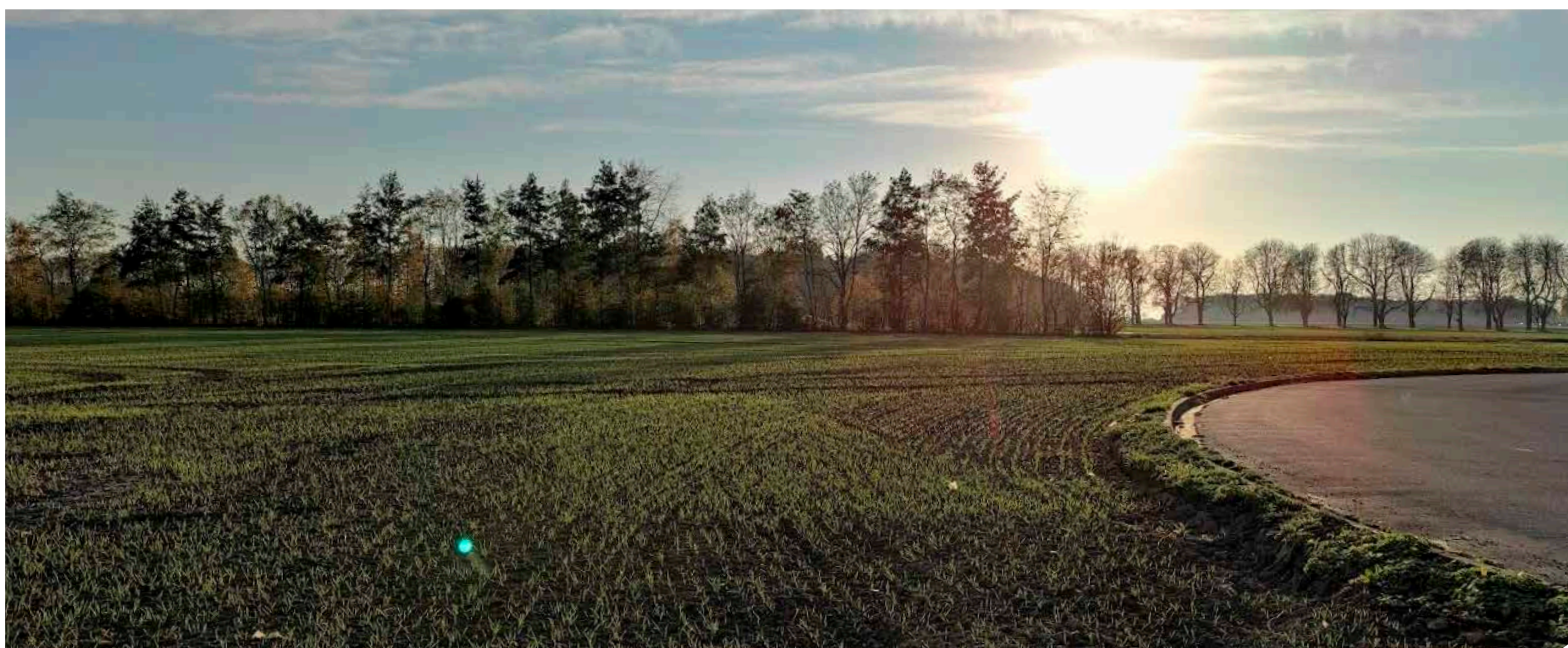
2^{ème} adjointe : **Mélanie Soufflet**
☎ 06 74 49 40 79
✉ m.soufflet@saintmanvieu-norrey.fr

3^{ème} adjoint : **Christophe Declomesnil**
☎ 07 49 14 19 52
✉ c.declomesnil@saintmanvieu-norrey.fr

4^{ème} adjointe : **Barbara Jacquet-Grambec**
☎ 07 49 19 74 94
✉ b.jacquet-grambec@saintmanvieu-norrey.fr

5^{ème} adjoint : **Jean-Baptiste Morin**
☎ 07 86 27 46 38
✉ jb.morin@saintmanvieu-norrey.fr

Informations utiles



LA PMI, PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

C'est un service du Conseil Départemental qui vous propose des consultations gratuites pour vos enfants jusqu'à 6 ans et pour les femmes enceintes au centre médico-social ou à domicile.

La santé et le quotidien de l'enfant sont abordés lors de ces consultations avec l'infirmière puéricultrice.

La PMI s'adresse à toutes les familles du secteur dont elles dépendent.

La PMI s'occupe aussi des agréments, des formations et des suivis des assistantes maternelles. Elle organise et effectue les bilans de santé en écoles.

Celle dont dépend St Manvieu Norrey se situe à Bretteville L'Orgueilleuse, à la Maison de Services Publics, avenue de la Stèle. Vous pouvez vous y rendre pour prendre rendez-vous ou les contacter au 02 31 80 67 28.

L'AIAE EN 4 QUESTIONS À STÉPHANIE FAUTRAS, CONSEILLÈRE EN INSERTION PROFESSIONNELLE

Stéphanie, présentez-nous en quelques mots l'AIAE (Association intercommunale d'aide à l'emploi) ?

C'est un service de proximité qui est ouvert à tous les publics : les jeunes, les demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pôle emploi, bénéficiaires du RSA, salariés, employeurs, particuliers employeurs et particuliers proposant leurs services.

Comment entrer en contact avec vous ?

Il y a une permanence tous les deuxièmes mardis du mois de 14h à 17h à la salle de La Londe à St Manvieu.

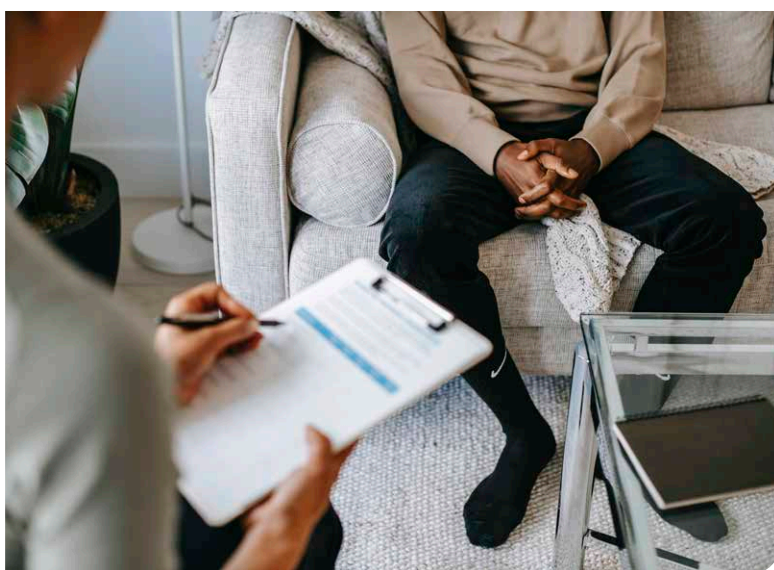
Deux façons de me contacter soit par téléphone ☎ 02 31 26 95 95 ou par courriel : ✉ a.i.a.e@wanadoo.fr



LE SENSIBUS

Le SENSIBUS est passé dans notre commune. Aménagé en trois pièces - salle de bain, cuisine et chambre - ce bus permet de faire la démonstration, en considérant les contraintes financières et sans hyper-médicalisation, que des aménagements simples sont envisageables afin de favoriser le maintien à domicile, le plus longtemps possible, des personnes âgées.

Présenter, orienter et mettre en œuvre, tels sont les objectifs de ce nouveau dispositif à destination des seniors et de leur famille, financé par le conseil départemental.



Quel est votre service autour de l'emploi et de la formation ?

J'accompagne les usagers dans les démarches auprès de Pôle emploi ou des agences intérimaires. Je propose aussi une aide à la création d'espaces personnels, à la mise en ligne ou à la rédaction de C.V., de candidatures en ligne. Je prépare aussi les entretiens d'embauche avec les demandeurs d'emploi. L'AIAE peut vous mettre en relation directe avec des employeurs et vous aider à trouver un stage. Enfin, je suis en mesure de donner des conseils en orientation sur les métiers, les concours et les formations.

Est-ce payant ?

Non, c'est un service gratuit, ouvert à tous. Il est financé par les communes adhérentes.



TÉLÉTHON

Le téléthon a battu tous les records cette année. Merci à Régis Duchemin et aux bénévoles, à tous les sponsors et aux enfants du marathon de l'orthographe qui ont permis de récolter plus de 12000 euros. L'équipe se classe 6^{ème} sur 125 de toutes les communes du Calvados en dons récoltés.



PISTES CYCLABLES

L'équipe municipale continue à travailler avec les services de Caen la Mer sur le déploiement de voies cyclables sur notre territoire. La Commune a demandé à Caen La Mer l'implantation d'un parc sécurisé à vélos à l'aéroport de Caen-Carpiquet ainsi qu'un démarrage rapide des travaux de liaison cyclable entre la gare de Bretteville-Norrey et la RD9 (Marcelet).



VÉLO ÉLECTRIQUE

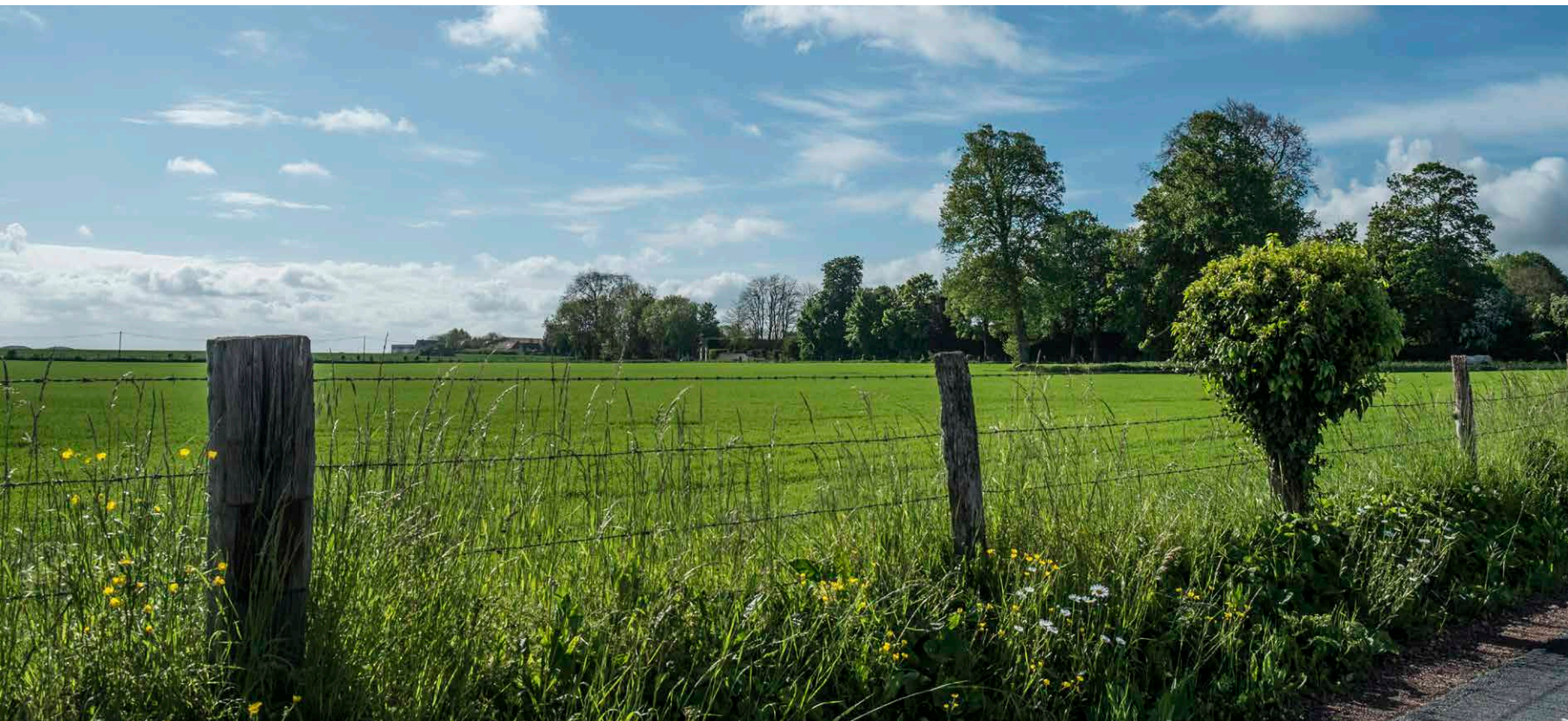
RAPPEL

La commune s'associe à la démarche de Caen La Mer et vous aide à financer l'achat d'un vélo électrique. Plus d'informations sur le site internet de la Mairie.



Vous pouvez maintenant prendre le train à Bretteville-Norrey pour 1€60 (ou au tarif réduit si vous en bénéficiez).

Si vous voulez tester le trajet jusqu'à Caen en train, pour aller faire les soldes, travailler ou aller au cinéma, des tickets gratuits sont disponibles en mairie (dans la limite des 100 tickets gratuits, fournis par Caen la mer).



MODIFICATION DU PLU

Le conseil municipal a décidé d'entamer une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette démarche a pour but d'offrir une petite cure de rajeunissement à ce document élaboré en 2015 et permettre notamment de supprimer des emplacements réservés dont les affectations ont été réalisées ou sont devenues caduques. La commission urbanisme va également travailler à l'amélioration de l'article UG-11 du règlement qui régit en outre la typologie des clôtures. La modification du PLU va aussi permettre de revoir les périmètres aux abords des bâtiments classés (chose quelquefois contraignante dans les demandes de permis de construire). En collaboration avec l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Calvados, le conseil municipal proposera des périmètres plus restreints et plus en cohérence avec la visibilité des monuments classés présents sur notre territoire. Telle que la loi l'exige, la modification du PLU donnera lieu à une enquête publique dans le courant de l'année 2022.

CHEMIN COLETTE MARIN-CATHERINE

L'équipe municipale a décidé de donner le nom d'une Résistante, Colette Marin-Catherine à une rue de la commune, située dans le nouveau lotissement qui est en cours de réalisation dans le quartier de la gare de Norrey. Nous souhaitons rendre hommage à une femme dont l'histoire est liée à celle de la commune. Son frère, Jean-Pierre, mort dans les camps de Dora, à qui le documentaire *Colette* d'Anthony Giacchino, récompensé aux Oscars, rend hommage, est né à Norrey. La famille habitait alors rue de la Gare à deux pas de la nouvelle voie avant de déménager à Bretteville l'Orgueilleuse. Cette grande dame qui a consacré sa vie au devoir de mémoire nous a donné son accord et elle nous a suggéré le mot de "chemin" pour dénommer la rue. Un mot plus simple mais fort en symboles, car les chemins de la mémoire sont à entretenir pour que l'on ne sombre pas à nouveau dans les pires horreurs de l'Histoire. Et les cailloux que l'on sème humblement sur ces chemins de la mémoire sont autant de pierres qui nous permettent de bâtir des ponts entre les Hommes. Et c'est grâce à ces ponts que nous pouvons tracer des chemins vers l'avenir.



LA MAISON DE L'HABITAT

Vous avez des questions sur le logement et l'habitat ? Que ce soit à propos de la location, de l'accession à la propriété ou même sur la rénovation de votre maison et des aides financières auxquelles vous avez droit : un seul endroit, la Maison de l'Habitat !

16, rue Rosa Parks à Caen
 ☎ 02 31 38 31 38
 (siège de Caen la mer aux Rives de l'Orne)
 🌐 caenlamer.fr/habitat



Colette Marin-Catherine au centre, entourée de Léonie Angot-Hastain et de Jean-Baptiste Morin

VOIRIES & ESPACES VERTS

Les travaux de la rue du Colonel Backer vont démarrer, comme prévu, au 1^{er} Trimestre 2022. Au préalable auront lieu des travaux de renforcement du réseau d'adduction d'eau potable par le remplacement d'une canalisation structurante qui était sous-dimensionnée. L'ensemble de ses travaux vont générer la mise en place de coupures de voies et la mise en place de déviations. Des informations seront communiquées en temps utile sur nos supports de communication habituels. Une mise à niveau de nos signalisations horizontales a été réalisée en novembre dernier et le remplacement des panneaux de signalisation verticale (obsolètes ou détériorés) est en cours. De nouveaux arbres ont été plantés sur les 3 secteurs de notre commune.

INFORMATIONS NOUVEAUX LOTISSEMENTS

Les travaux du lotissement **Les Blés d'Or 2** sont en cours de travaux.

Les lotissements du **"Hameau du Roy"** à Marcelet et **"l'Orée du Bois"** à Norrey sont en cours de rétrocession à Caen La Mer pour ce qui concerne les voiries et les espaces verts communs, mais des ouvrages restent toujours à parfaire.

L'espace vert de **"l'Orée du bois"** est finalisé et équipé.

CHANTIERS BÉNÉVOLES

Nous lançons un nouvel appel aux bénévoles.

N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez intégrer l'équipe pour nous aider à entretenir nos bâtiments ou à embellir la commune.

Contact : **Fabrice Deroo**

f.deroo@saintmanvieunorrey.fr ☎ 06 45 62 09 49



CIMETIÈRES

PROCÉDURE DE RELEVAGE DES TOMBES.

La commune a lancé une procédure de relevage des tombes du cimetière de Norrey le 24 novembre 2021. Les tombes jugées en désuétude ont été consignées et une pancarte a été placée pour les signaler. Les familles ont 3 ans pour se manifester et faire savoir si elles veulent conserver la tombe de leurs ancêtres et s'engager à la restaurer le cas échéant.



TRAVAUX & BÂTIMENTS COMMUNAUX

La Commune s'est dotée, pour ses services techniques, d'un nouveau véhicule 100% électrique en remplacement de l'ancien véhicule diesel.

Des demandes de subvention sont en cours d'instruction auprès de la DRAC et du CD14, pour le financement de l'étude de diagnostic de l'Église classée de Notre Dame des Labours à Norrey.

Concernant le tiers lieu, le permis de construire est accordé. Les appels d'offres vont pouvoir être lancés pour un démarrage des travaux avant les congés d'été. Cet équipement devrait pouvoir vous accueillir à la rentrée de septembre 2023 au plus tard. La Commune a obtenu une permanence hebdomadaire du POINT INFO 14 de Tilly sur Seules.

Une pompe à chaleur, pour le chauffage de la Mairie, a été installée en remplacement de la chaudière gaz.

Pour chacun des projets cités, nous avons obtenu ces cofinancements publics : Département, Europe ou État selon les projets. Vous en retrouverez tous les détails dans notre prochain numéro dans l'article qui concernera les finances.

Pourquoi cette procédure ?

Aujourd'hui, la gestion de nos cimetières est une compétence de Caen la mer. La Communauté Urbaine ne souhaite pas agrandir les cimetières communaux mais créer des cimetières intercommunaux.

Relever les tombes nous permet donc de libérer des places pour les Manoreys qui veulent être inhumés dans leur commune et de sécuriser les monuments abîmés par le temps.

- Caen la mer nous a livré 4 poubelles pour le cimetière de St Manvieu (2 grises et 2 jaunes). Vous pouvez maintenant trier vos déchets.
- Pour rappel : nos agents ont de plus en plus de surface à entretenir dans la commune et n'ont plus le droit de recourir aux produits phytosanitaires. Chacun peut les aider, notamment au cimetière, en nettoyant les espaces autour des tombes de ses proches.
- Un nouveau règlement de nos cimetières a été élaboré.
- Des urnes complémentaires vont être installées au cimetière de Saint-Manvieu

NORREY-en-BESSIN (Calvados) - La Gare.





JARDIN PARTAGÉ

Nous envisageons la création d'un jardin partagé sur Norrey pour le moment. Pour cela nous allons faire un appel à bénévoles probablement au début de l'année 2022.

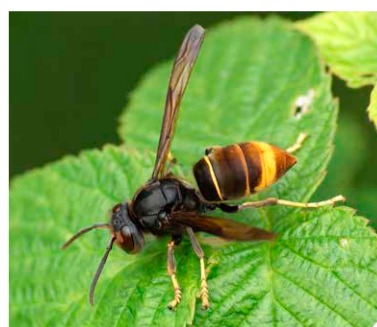
AÉROPORT DE CAEN-CARPIQUET : VERS L'ABANDON DE L'ALLONGEMENT DE LA PISTE ?

Dévoilé au grand public en 2018, ce projet n'a toujours eu de cesse que de générer des tensions entre Caen La Mer, principal porteur du projet d'une part, et les riverains et associations d'autre part. L'équipe municipale œuvre également depuis son élection pour faire remonter les questions des habitants auprès des décideurs. Ces deux dernières années ont été riches en communications successives et parfois contradictoires. Début 2020 tout d'abord, où l'on vantait le cap des 300 000 passagers franchis et l'absolue nécessité de faire aboutir le projet rapidement. Depuis, la crise sanitaire a eu des conséquences sur l'équilibre financier de l'aéroport et le projet a commencé à prendre du plomb dans l'aile. L'allongement a tout d'abord été mis en suspens au printemps 2021. Cependant, de manière à utiliser pleinement les 1900m de la piste actuelle, le projet de déviation de la RD9 était quant à lui maintenu. Il semblerait que ce soit maintenant l'intégralité du projet qui soit définitivement abandonné sous sa forme originelle. Vos élus restent actifs sur ce dossier.



QUELQUES MOTS SUR LA PISCINE DE CARPIQUET

La commune de Saint Manvieu Norrey a exprimé en Conférence des maires et en Bureau communautaire son attachement au maintien d'un équipement que nous estimons important pour la zone Ouest de Caen. Malheureusement, cette piscine a aujourd'hui un coût trop élevé pour les finances de Carpiquet. Fort heureusement, Joël Bruneau Président de Caen la mer et Pascal Sérard ont trouvé un terrain d'entente. Les modalités d'un transfert de l'équipement à Caen la mer seront étudiées selon des règles dérogatoires au droit commun dans la mesure où le centre aquatique de Carpiquet rayonne bien au-delà des limites communales. La décision de fermer ou non la piscine a donc été repoussée d'un an par le conseil municipal de Carpiquet.



FRELONS ASIATIQUES

⚠️ RAPPEL

Nous constatons beaucoup de nids de frelons asiatiques sur notre commune. Il est très important de ne pas essayer de les enlever soi-même et de contacter la Mairie, pour ne pas se mettre en danger, ne pas mettre en danger ses voisins et permettre l'élimination complète du nid par un professionnel.

ZÉRO-DÉCHET

Le Wrap : un film alimentaire lavable pour remplacer l'aluminium et le plastique

Très simple à réaliser, pour conserver des aliments au réfrigérateur, emporter un en-cas, emballer un fromage, etc.

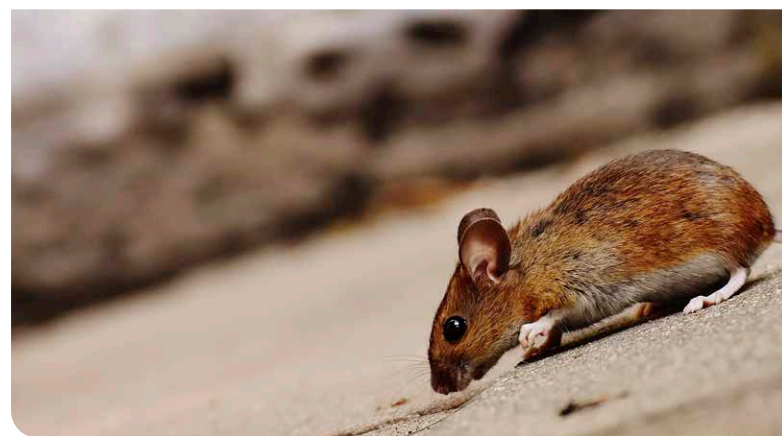


Matériel : des chutes de tissus en coton (plusieurs formats selon les tailles désirées. De la cire d'abeille (disponible en pépites en magasin bio ou autres).

Selon la technique utilisée : un four ou un fer à repasser et 2 feuilles de papier sulfurisé. Temps de fabrication : 10 à 20 min selon le nombre de wraps fabriqués.

Durée d'utilisation et entretien : un à deux ans, à nettoyer à l'eau tiède. Il existe pleins de tutos disponibles sur internet.

Vous n'aurez plus besoin de papier aluminium (sauf pour les pommes de terre à la braise) ni de film plastique. Coût de réalisation : moins de 10 € le sachet de cire qui permet de faire 30 à 50 Wraps.



ÉLIMINER RATS, SOURIS, MULOTS

Dans les jardinerie, certaines grandes enseignes de bricolage et dans les grandes surfaces, il est possible de trouver des solutions permettant de réagir en cas d'invasion de rongeurs.

Pour cela, on peut :

- Employer des pièges : tapette à rat, tapette à souris,
- Déposer sur les lieux de passage des rongeurs un produit raticide en poudre, en granules, en petits blocs ou plaquettes,
- Opter pour une nasse.
- Faire appel à un professionnel en cas d'invasion

BIEN VIVRE AVEC NOS POULES

Nous sommes de plus en plus nombreux à avoir quelques poules dans notre jardin. Ces charmants volatiles nous assurent des œufs frais au quotidien et contribuent efficacement à la diminution des déchets ! En effet une poule est capable d'éliminer jusqu'à 150 kg par an d'épluchures de légumes, de pain, de pâtes, etc.

Néanmoins ces déchets que nous donnons aux poules peuvent attirer d'autres animaux et notamment des rats (même s'il est normal d'en croiser dans notre milieu rural). Afin de limiter la visite de ces indésirables, quelques règles de base s'imposent ! Ce sont principalement les graines qui attirent les rats et les souris, dans la mesure du possible, optez pour un système de mangeoire suspendue et évitez de mettre trop de graines à même le sol. Pensez également à enlever les œufs tous les jours, en plus de récupérer les œufs frais. Vos passages réguliers ne seront pas appréciés par les rongeurs. Vérifiez également que l'enclos du poulailler ne comporte pas de trous. Ces conseils ne sont pas exhaustifs, internet en regorge...



Cet espace est dédié aux associations de la commune pour présenter leurs activités et leur actualité, n'hésitez pas à nous contacter pour le prochain journal : ✉ m.soufflet@saintmanvieu-norrey.fr ou ☎ 06 74 49 40 79



ASSOCIATION MANOREYSE SPORTS ET LOISIRS

Après une année difficile en raison du COVID 19, l'AMSL a repris début septembre 2021 tout en respectant les mesures sanitaires imposées.

290 adhérents ravis de pouvoir reprendre se sont inscrits dans les différentes activités proposées par l'association (*gym douce et tonic, zumba, yoga, qi gong, roller, danse en ligne, badminton, initiation danse de salon et éveil danse moderne enfant de 4 à 7 ans*).

L'assemblée générale a eu lieu le 10 décembre 2021 avec hélas très peu de participants ce que nous regrettons car l'association est gérée par des bénévoles qui se dévouent pour proposer des activités et vous faire participer à la vie associative de la commune. Certaines activités sont animées par des animateurs bénévoles ce qui permet des tarifs abordables pour les participants. Si les conditions sanitaires le permettent, l'association envisage une soirée dansante pour le 26 février 2022 et pouvoir ainsi vous retrouver dans un contexte convivial et chaleureux.

L'association vous souhaite une très bonne année 2022.

Le bureau de l'AMSL

SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT-MANVIEU-NORREY-CHEUX

Au cours de l'année 2021, la section des Anciens Combattants de Saint-Manvieu-Norrey-Cheux a célébré le 8 mai la victoire de 1945 ainsi que le 3 juillet la libération des communes de Norrey en Bessin, de St Manvieu et du hameau de Marcelet en présence d'un petit nombre de participants.

Le 11 Novembre, la section a commémoré l'Armistice de 1918 et ensuite, un banquet a eu lieu à la salle des fêtes de Cheux.

Le 4 décembre, un hommage a été rendu aux Morts pour la France en AFN.

Si la situation sanitaire le permet, l'Assemblée générale aura lieu le 29 janvier à la salle espace rencontre de Norrey. Un thé dansant est prévu le 13 février 2022.

UNION AMICALE DES MAIRES DU CANTON DE THUE ET MUE

L'AG de l'Union Amicale des Maires du Canton de Thue et Mue s'est déroulée le 24 novembre 2021. Un nouveau bureau a été élu à cette occasion.

Michel Lafont est le nouveau Président, Les Vice-Présidents sont : pour Seules Terre et Mer, Didier Couillard ; pour Caen La mer, Richard Maury ; pour Coeur de Nacre, Daniel Guérin ; Véronique Gaumer est la Trésorière, Léonie Angot-Hastain en est la secrétaire. Les membres du bureau sont Richard Villechenon, Dominique Rouzic et Cyrille Rosello de Moliner. Cette association a pour but de permettre les échanges entre les Maires des 26 communes du canton et de faire se rencontrer les élus de 3 communautés de communes.



AMICALE DES AÎNÉS DU CANTON

L'amicale des Aînés du canton s'est réunie en décembre. Elle recherche des aînés qui aimeraient s'engager au Conseil d'administration, une partie des anciens membres ayant pris leur retraite bien méritée. L'Amicale organise des activités comme le tour du canton en chanson, des voyages. Elle favorise les rencontres entre associations d'aînés et permet aux communes qui en sont dépourvues de bénéficier d'activités à destination des seniors. Elle est financée par les communes du canton au prorata de leur nombre d'habitants.

Si vous êtes intéressés, contactez la mairie au ☎ 02 31 80 01 99 ou par courriel : ✉ mairie.stmanvieu@orange.fr

La prochaine AG aura lieu le 24 janvier 2022.

ASSOCIATION LES PIERRES MANOREYSES

Voici un résumé de ce qui a été proposé cette année :

Le samedi 17 juillet :

Promenade en musique animée par deux musiciens de La Loure sur le chemin de Guillaume (*ancienne voie romaine*). Ce grand personnage historique a maintes fois chevauché, au XI^{ème} siècle, cette voie qui passe par notre commune.

Journées européennes du patrimoine

Le samedi 18 septembre

- Visite de l'église de Norrey du XIII^{ème} siècle par notre guide conférencière,
- Projection du film "Guillaume ou la jeunesse du conquérant" en présence d'un réalisateur précédé d'un petit film tourné par un drone et suivi d'une présentation "en avant-première" d'un documentaire.

Le dimanche 19 septembre

- Visites avec documents de l'église et de la chapelle seigneuriale,
- à l'église : atelier de démonstration d'une relieuse d'art professionnelle qui a travaillé sur la légende de la création de l'édifice,
- 2 moments de musique de la Renaissance par l'ensemble Harmonia Cordis (*2 musiciens habitent sur la commune*),
- Exposition de photographies.

Journée départementale de Pierres en lumières

Le samedi 9 octobre :

- Mise en lumière multicolore de l'église de Norrey pour mettre en valeur son architecture intérieure et participation à l'opération "Octobre rose",
- Concert par l'ensemble cité plus haut.

Perspectives et projets : poursuivre nos animations en les développant grâce aux bénévoles qui voudront bien nous aider, participer aux festivités de la fête de la fusion de Saint-Manvieu et de Norrey, ...

Notre association œuvre pour faire vivre et entretenir nos monuments classés : nous avons besoin d'aide et de dons (*déductibles*) pour pouvoir faire les travaux nécessaires.

Nous comptons sur vous. Merci d'avance !

Contact : ✉ m.landron@saintmanvieu-norrey.fr

Adresse : mairie Place du Général De Gaulle 14740 Saint Manvieu-Norrey



AMICALE DES AÎNÉS CHEUX-ST-MANVIEU-NORREY

Les activités de l'Amicale des Aînés sont :

- 2 concours de tarot par an ouverts à tous
- 5 concours de belote par an ouverts à tous
- jeux de société (*2 mardi après-midi par mois et 1 jeudi soir par mois*)
- marche (*2 mardi matin par mois*)
- chorale De Si De La (*lundi après-midi*) en suspens actuellement, plusieurs concerts dans l'année
- un repas chaque trimestre
- un repas dansant (*fin novembre/début décembre*) ouvert à tous
- soutien informatique (*1 fois par mois*)

Pour tout renseignement Marie-Claire Legagneur :

☎ 06 22 86 26 15 ou ✉ amicaleainescsmn@gmail.com

COMITÉ DE JUMELAGE DE SAINT-MANVIEU-NORREY/THUE ET MUE/GRAINVILLE SUR ODON AVEC UNTERPLEICHFLED

Nous quittons une année 2021 où nous avons su garder contact avec nos amis allemands à distance. Les échanges ont continué autrement, par mail, en visio ou grâce à des rencontres individuelles. Le comité français a reçu en décembre un panier de traditionnels gâteaux allemands, les Weihnachtsplätzchen, confectionnés par les membres du comité allemand. Merci à nos homologues pour cette attention gourmande !

Projets pour 2022 :

- Soirée bavaroise le 18 mars 2022
- Accueil de nos amis allemands du 25 au 29 mai 2022

Contact : arnopotier1@gmail.com



L'UNION BOULISTE CLÔT L'ANNÉE EN BEAUTÉ

L'assemblée générale s'est tenue le 21 novembre et s'est clôturée par un pot de l'amitié. Un nouveau bureau a été élu :

- présidente : Nathalie Fremond
- secrétaire : Manu Garnier-Guier
- secrétaire adjoint : Gérard Michel
- trésorier : Jean-Baptiste Bettoni
- trésorier adjoint : Jacky Benard

Autres membres du Conseil

d'Administration :

Jacky Borel, Marie-Paule Jeanne-Bastide.

Ce CA s'est rapidement mis au travail, en suivant les orientations prises par les membres de l'Union Bouliste lors de l'assemblée générale : réécriture des statuts et du règlement

intérieur de l'association, révision des règlements des concours, création d'un logo pour notre association, etc.

Les résultats du challenge ont été annoncés à l'issue de l'assemblée générale ; 12 triplettes se sont vues récompensées à cette occasion. La triplette Jean-Baptiste Bettoni, P'tit Claude Laigneau et Gérard Michel a été déclarée vainqueur du challenge 2021, suivie de très près par la triplette composée de Jessy et Roselino Coussautien et de Joseph Helfrich. En troisième place : la triplette Diovani Bodereau, Gilles Donnart et Ulrich.

Trois concours ont été organisés pour le téléthon : les samedis 6 novembre (32 doublettes) et 4 décembre (33 joueurs pour le tête-à-tête du matin et 21 doublettes l'après-midi). Tous les participants se sont vus remettre un lot en récompense de leur participation. Ces concours et les deux loteries ont permis de réunir 1 015 € au bénéfice de l'AFM-Téléthon. Un record pour l'Union Bouliste. Nous remercions tous les participants.

Et en 2022 ?

L'année débutera par une assemblée générale extraordinaire le samedi 5 mars 2022 à 16h, suivie d'une galette des Rois (si les conditions sanitaires nous le permettent). À

cette occasion, le bureau présentera les nouveaux statuts, le règlement intérieur et les règlements des concours (challenge et "ouverts à tous"). Nous présenterons le programme de l'année 2022. Nous serons en mesure de procéder aux premières inscriptions des membres 2022 de l'association, avec une carte de membre à la clé. Et vous aurez le plaisir de voter pour le logo pour notre association. Nous espérons vous voir nombreux à cette réunion.

Dates prévisionnelles du challenge 2022 : Samedi 2 avril, Samedi 7 mai, Samedi 4 juin, Samedi 2 juillet, Samedi 6 août, Samedi 3 septembre, Samedi 1^{er} octobre.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE de Saint Manvieu Norrey vous souhaite une très belle année 2022 pour vous et vos proches.

Cette année, l'association des parents d'élèves de la commune a renouvelé la quasi-totalité de son bureau. En septembre dernier, elle a contribué à l'achat de matériel et au financement de plusieurs projets pédagogiques des écoles grâce aux fonds récoltés lors des divers événements. Cette année encore, nous sommes plus motivés que jamais pour vous faire vivre d'excellents moments en famille. Bien que cette année puisse être comme la précédente un peu chamboulée par la crise sanitaire.



Nous avons déjà organisé en 2021 :

- Une première foire à la puériculture
- Notre vente annuelle de sapins de Noël
- Le marché de Noël qui a ravi petits et grands

L'année 2022 s'annonce bien remplie elle aussi :

- Le choix de notre nouveau nom
- La tombola de l'épiphanie en association avec la boulangerie de Saint Manvieu Norrey
- Un repas dansant prévu le 5 février

Et bien plus encore lors de cette année 2022. L'APE remercie toutes les familles qui collaborent activement à l'association et espère vous voir nombreux lors des futurs événements. Pour être à l'affût et ne rien manquer de notre actualité, suivez-nous sur notre page Facebook ou celle de la mairie.



LE COMITÉ DES FÊTES DES MANOREYS

Nous avons toujours besoin de renfort pour organiser les

événements, n'hésitez pas à nous contacter :

comitedesfetesdesmanoreys.fr

Nos prochains événements :

Salon du Bien-être les 19 et 20 février

Vide dressing adultes le 2 avril

Fête de la musique le 25 juin



JUDO

L'activité de judo-self défense est maintenue à Saint-Manvieu suite à l'arrêt du JSBO : l'avant garde caennaise prend le relais. Les horaires et les professeurs restent les mêmes. À partir des enfants nés en 2017 et sans limites d'âge avec le self défense, tout le monde est le bienvenu. Il est toujours possible de faire une séance d'essai. Toutes les informations sont disponibles sur notre page

[@agcaenjudo](https://www.facebook.com/agcaenjudo)

[@agcaenjudo](https://www.facebook.com/agcaenjudo)

LE COMITÉ DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

Trafic aérien :

La crise du COVID a engendré une baisse importante du trafic aérien. De fait les nuisances supportées par les habitants ont-elles aussi diminué. Pour autant le CDECV reste mobilisé car cette situation temporaire ne supprime pas les sujets que nous avons soulevés notamment le survol de notre village, la pollution, les risques d'accident, l'utilité du détournement de la RD9 avec l'impact sur les terres agricoles et de l'allongement de la piste, les ambitions de développement de Caen la Mer, de la Région Normandie et de l'exploitant.

De nos échanges avec les différentes parties prenantes, il semble que les projets d'allongement de la piste et de détournement de la RD9 soient l'objet de remise en cause par les décideurs. Il est probable que l'action des associations,

conjuguée à la loi climat soient à l'origine de cette remise en cause des projets de développement.

Par ailleurs une mission de réflexion sur l'optimisation des infrastructures aéroportuaires déjà existantes dans la région serait en cours. Nous attendons maintenant des autorités une officialisation de l'abandon de l'allongement de la piste et du détournement de la RD9. Nous poursuivons nos actions pour faire valoir notre situation.

Entreprise Sanders :

Nous vous avons informé de la mise en place par l'entreprise d'un dispositif d'évacuation des odeurs liées à l'activité de celle-ci. Comme Sanders s'y était engagée, il a donc été installé courant novembre un conduit d'évacuation, en hauteur, des vapeurs génératrices d'odeurs. À

noter que 4 sources d'odeurs ont été identifiées et que seule la principale a été traitée. L'entreprise avait missionné un laboratoire dont les modélisations devaient se concrétiser par une dispersion des odeurs devant supprimer les nuisances ressenties par les habitants. Hélas le résultat n'est pas à la hauteur des attentes et les habitants perçoivent toujours des odeurs comparables ! Nous avons donc informé l'entreprise de cette situation très décevante qui malgré son investissement ne résout rien ! Nous sommes donc toujours en contact avec Sanders qui va engager une évaluation avec le laboratoire. Le sujet reste donc ouvert.

Le CDECV vous souhaite à tous une très bonne année 2022.

Cet espace est dédié aux entreprises et aux commerces de notre commune. Si vous souhaitez participer au prochain numéro, contactez :
 ✉ m.soufflet@saintmanvieu-norrey.fr ou ☎ 06 74 49 40 79

JILL GUILLAIS est artiste, elle a récemment été diplômée de l'École Supérieure d'Arts et Médias de Caen avec les Félicitations du jury et habite depuis peu sur la commune. Pour créer ses œuvres qui oscillent entre sculpture, photographie, vidéo

et écriture, elle est en recherche constante d'objets désuets comme des canevas qui peuvent être faits, non faits ou partiellement faits, des légendes de canevas, des boîtes de puzzle incomplètes et autres objets du quotidien dont elle explore le

potentiel de sens et de poésie. Si ces objets ne vous servent plus et qu'ils traînent depuis des années dans votre grenier, n'hésitez pas à la contacter au ☎ 06 72 41 26 11. Merci d'ailleurs aux personnes qui ont fait un premier pas vers elle et son travail à la suite d'une publication dans la petite Manoreyse. Jill Guillaus s'adonne également à un travail d'écriture, elle rédige notamment des "infinifits" qui ornent en ce moment quelques vitres de l'Artothèque de Caen (Palais Ducal).

Elle sera en résidence pour deux semaines à BUBAHOF (Prague) et participera à plusieurs projets avec Le Dit de L'eau au printemps prochain puis enchaînera sur 3 mois en résidence à l'Artothèque de Caen cet été. Si vous voulez suivre son travail de près, l'artiste a un compte Instagram @jillguillaus, n'hésitez pas à lui envoyer votre adresse e-mail sur ✉ guillaus.jill@gmail.com si vous souhaitez recevoir sa newsletter.



"Battle"

Objet trouvé et impression numérique sur papier RAG, cadre en chêne, 117 x 67cm, 2021.

"Je collecte les canevas rejetés mais aussi leurs légendes. L'objet est photographié en studio. Les pixels de l'image numérique obtenus sont ensuite étirés jusqu'à révéler ces nuances habituellement absentes du monde de la brodeuse. La distinction du point par point en devient impossible. Les images choisies sont le plus souvent habitées d'animaux ou de personnages. Par ce battle de pixels étirés, le rideau se ferme pour rendre au paysage toute son universalité et sa tranquillité."

VISITE DES ESSAIS BLÉ ET COLZA LE 18 JUIN 2021

Implantée depuis 1965 sur la commune, la Coopérative de Creully collecte et commercialise les céréales de ses adhérents et leur fournit l'ensemble de l'agro-fourrière nécessaire aux cultures et élevages : semences, nutrition et protection des cultures, alimentation des animaux. Le magasin est également ouvert au grand public.

La Coopérative de Creully a organisé la visite de deux plateformes d'essais blé et colza le vendredi 18 juin sur les parcelles de M. Sauvalle, M. Lefevre et du Gaec Angot-Guérin.

Tout au long de la matinée, les agriculteurs ont pu visiter les essais blé et colza.

Un des objectifs de ces essais est de tester les nouvelles pratiques culturales, notamment les produits de biocontrôle. Un profil cultural a été réalisé et commenté pour les agriculteurs pour présenter l'importance d'une bonne structure du sol.

Un barbecue a été offert à tous les participants pour clôturer la matinée. Nous remercions la commune pour nous avoir accompagnés dans l'organisation de cette journée.



LA FIBRE

Question la plus souvent posée en 2021 : Où en est le déploiement de la fibre ?

L'équipe municipale de Saint-Manvieu-Norrey est régulièrement interpellée sur l'avancement du déploiement de la fibre sur le territoire de notre commune. Nous vous rappelons que cela ne relève pas d'une compétence communale mais départementale. Mais nous comprenons parfaitement vos attentes dans ce domaine, de plus, la mauvaise qualité du réseau a aussi

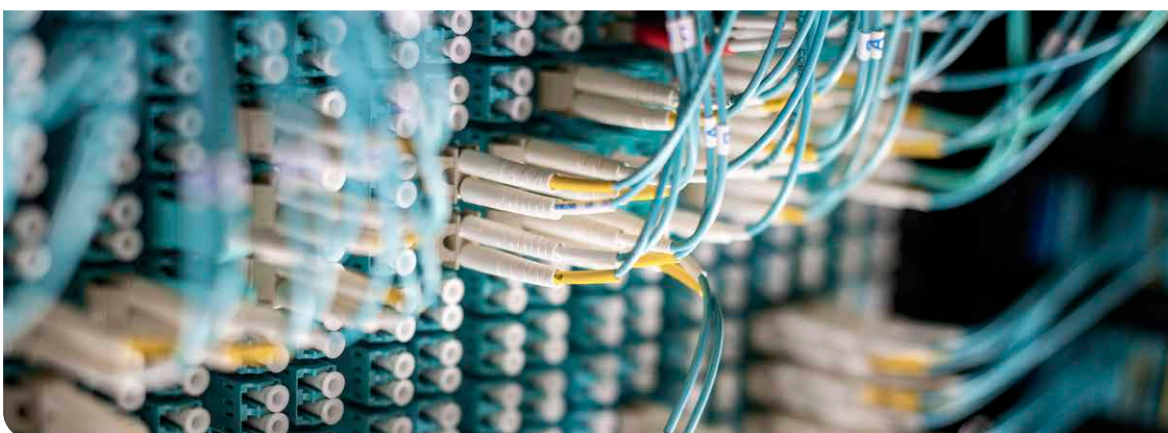
un impact sur le travail des agents en mairie et pose problème aux enseignants de nos écoles.

Pour rappel : la fibre pour la commune de Saint-Manvieu-Norrey ainsi que pour la commune nouvelle de Rots mais aussi l'ancien territoire d'Entre Thue et Mue fait partie de la DSP (Délégation de Service Public) du Conseil Départemental depuis 2012. Rots/Bretteville/Cheux/Saint-Manvieu étaient des communes prioritaires pour l'installation (objectifs annoncés pour 2016 /2018).

La société TUTOR avait été retenue pour réaliser des travaux pour le Conseil Départemental et Bretteville devait être un nœud principal de raccordement. Cependant, l'entreprise TUTOR a été vendue à la société COVAGE et il aurait été constaté des difficultés techniques nécessitant de reprendre le travail effectué. Probablement la raison du retard constaté à ce jour, selon les responsables que nous avons reçus en mairie en 2020.

La mairie n'a eu aucune information, ni aucun contact depuis le rendez-vous de 2020 avec COVAJE. Cette entreprise nous avait annoncé une commercialisation fin 2021. Nous avons envoyé un courrier en décembre au Président du Conseil Départemental Jean-Léonce Dupont lui demandant un rendez-vous pour évoquer la situation. Le groupe de Cohésion territoriale de Caen la mer s'est également saisi de la question et mène une enquête sur le sujet.

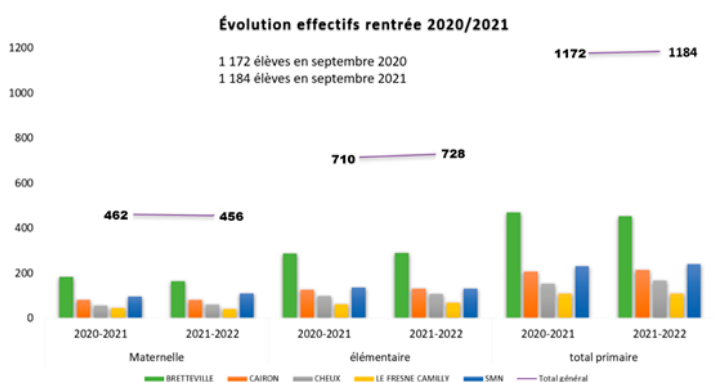
Votre mécontentement est aussi le nôtre, il est urgent que le Département trouve des solutions pour nous permettre de communiquer correctement. Nous œuvrons en ce sens.





LA RENTRÉE 2021

Cette année, le SEEJ dénombre 1 184 élèves sur l'ensemble des écoles du territoire. Si on reste plutôt stable sur la globalité des communes (+ 12 élèves par rapport à septembre 2020), on assiste à un accroissement de la demande et de l'usage des services périscolaires (restauration, garderie et centre de loisirs des mercredis).



À l'école des Petits Loups (*maternelle*) à Norrey, il a fallu installer une classe mobile supplémentaire, soit trois classes modulaires supplémentaires sur deux ans. L'effectif de Saint-Manvieu Norrey est en hausse depuis quelques années.

Les 180 places d'accueil de loisirs disponibles chaque mercredi ne suffisent pas cette année pour accueillir 69 enfants sur liste d'attente sur l'ensemble des communes du SEEJ. Les 6 conseils municipaux, le SEEJ et l'Association Loisirs Jeunesse ont conscience des difficultés des familles et ont cherché une solution conjointe pour résoudre ce problème durant cette année scolaire. Les autres nouveautés de cette rentrée 2021/2022 pour Saint-Manvieu-Norrey, sont les modifications d'horaires des écoles qui ont pour conséquence des ajustements sur le transport.

SDIE : SCHÉMA DIRECTEUR DE L'IMMOBILIER ET DE L'ÉNERGIE

Le SEEJ travaille en collaboration avec la Communauté Urbaine de Caen la Mer, pour le projet SDIE, pour les communes du Fresne-Camilly, de Rosel, de Saint-Manvieu-Norrey et de Thue et Mue.

Ce projet consiste à faire l'évaluation technique et énergétique des bâtiments communaux, des écoles, cantines, garderies, etc.

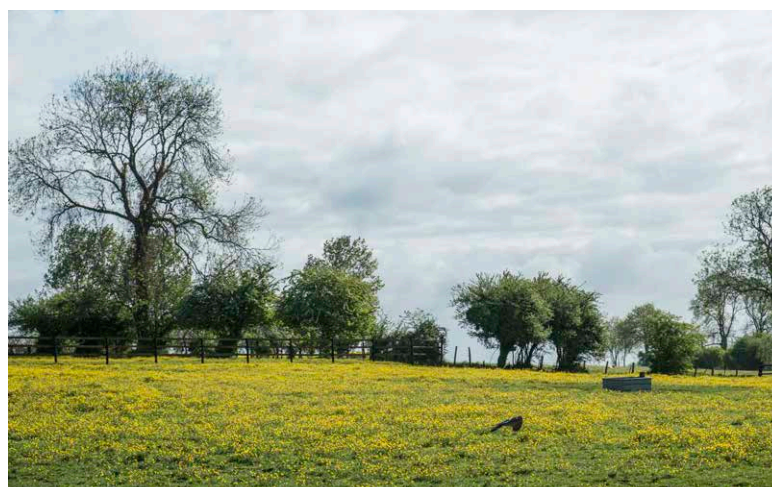
L'ADEME (Agence de L'Environnement et de La Maîtrise de l'Énergie) accompagne les collectivités dans ce vaste travail de recensement et d'analyse. L'objectif est d'établir un état des lieux avec des recommandations pour identifier les travaux prioritaires à mener pour répondre aux enjeux énergétiques dans les années futures.

Nos écoles datent des années où les problématiques de gestion des ressources et environnementales n'étaient pas intégrées dans la construction et dans leur fonctionnement.

Pour rester sur le sujet du bâti, le SEEJ et la commune réfléchissent conjointement à la possibilité de réunir les 2 sites scolaires sur un seul lieu. Pour les aider dans cette démarche, le conseil syndical a validé une mission d'étude de faisabilité au cabinet d'architectes Empreinte de Caen. Ce n'est que suite à cette étude, que le SEEJ et la commune prendront la décision de lancer ou non le projet.

Autre bonne nouvelle pour terminer, nous avons appris en octobre dernier que notre dossier visant à équiper numériquement les écoles élémentaires qui ne l'étaient pas encore a été retenu par l'inspection académique.

Chaque école élémentaire a fait le point de ses besoins et les achats ont été lancés en toute fin d'année 2021.



LES 50 ANS DE LA COMMUNE

Du 25 juin au 3 juillet 2022, nous fêterons les 50 ans de l'unification de Saint Manvieu et de Norrey-en-Bessin.

Au programme à partir du 25 juin : la fête de l'enfance, la fête de la Musique, des jeux médiévaux, une ou plusieurs expositions, un concert jeune public, un barbecue géant, un grand bal... Et selon vos envies et vos participations : une course de voitures à pédales, une chasse au trésor, un repas médiéval...

Nous avons besoin de savoir-faire, de coups de main, de personnes motivées, de lieux de stockages si nous construisons des éléments...

Contactez nous :

✉ m.soufflet@saintmanvieunorrey.fr / ☎ 06 74 49 40 79



🎵 CONCERT

Une équipe de 40 bénévoles a travaillé dans la bonne humeur pour accueillir **Mes Souliers Sont Rouges** et **Valentin Vander** le 28 août dernier. Cette organisation portée par le Comité des fêtes et la Mairie s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles : le beau temps était au rendez-vous, le public était hyper chaleureux, les équipes artistiques, techniques et nos partenaires ont été formidables !

Plus de 800 personnes se sont déplacées dont plus de 200 Manoreys et Manoreyses, ce qui est satisfaisant étant donné les conditions sanitaires et les difficultés rencontrées par les organisateurs de manifestations pour retrouver un public.

Une mention spéciale au public qui en plus d'être convivial et enthousiaste a respecté les pelouses du stade de foot : nous avons ramassé très très peu de déchets le lendemain.

Un très grand bravo à toute l'équipe d'organisation qui a reçu les félicitations des artistes, du public et des équipes techniques.



LES LIENS DU LIN, C'EST PARTI !

Après une visite à la ferme, les ateliers de création écriture et chant sont lancés, à l'école et le soir pour un groupe d'habitants petits et grands de plus de 20 personnes déjà.

Autour de la culture du lin, il s'agit de créer ensemble un tissage de mots et de voix qui constituera la bande-son du court-métrage les "Liens du lin".

Rejoignez-nous !

Rendez-vous un jeudi par mois de 18h30 à 20h, salle Espace Rencontre :
Les 27 janvier, 24 février, 17 mars, 7 avril, 5 mai et 2 juin.

La crise sanitaire est toujours là. Ne relâchons pas notre attention afin que nous puissions tisser ces liens du lin, être ensemble et partager des moments riches et gais : ne pas se résigner à l'isolement ni à la déprime, c'est au cœur du projet !

Les ateliers se déroulent dans le respect des règles sanitaires en vigueur : pass sanitaire demandé, port du masque et distanciation.

Renseignements :

✉ commesurdesroulettes@gmail.com

☎ 06 80 65 88 67

🌐 www.commesurdesroulettes.net

✉ m.soufflet@saintmanvieunorrey.fr

☎ 06 74 49 40 79

🌐 www.saintmanvieunorrey.fr



Classe de CE2 à la ferme Vandecandelaere avec Annette et Sylvain

Les LIENS DU LIN, un projet de la Cie Comme sur des roulettes, en partenariat avec la Ferme Vandecandelaere, la commune de Saint-Manvieu-Norrey et le réseau Culture dans les fermes, avec le soutien de la commune de Saint-Manvieu-Norrey, de la DRAC de Normandie, du Conseil Départemental du Calvados, et du Fonds Européen LEADER.



LA VOIX DE LA MINORITÉ

L'année 2021 laissera un triste souvenir de rendez-vous ratés à cause du coronavirus : exercice démocratique mis à mal, isolement des personnes, fêtes familiales gâchées et pire encore, disparition de proches.

Hélas l'année 2022 s'annonce tout aussi préoccupante sur le plan sanitaire. Si la vaccination massive aura permis à la majorité de la population d'échapper à des formes sévères de la maladie, le virus évolue à un rythme inquiétant pour les scientifiques. Il nous faut alors vivre avec cette épée de Damoclès, en nous concentrant sur l'essentiel.

Quel est cet essentiel pour Saint Manvieu-Norrey ? La question est pertinente à l'heure du repli sur soi et de l'hyper-digitalisation au quotidien. 2022 doit fêter le cinquantenaire de la fusion des 3 villages. La Commune rassemble aujourd'hui plus de 2000 habitants et ses effectifs scolaires sont supérieurs à la capacité d'accueil dans les écoles.

Un projet d'école unique, financé par le SEEJ, qui ne dispose pas des crédits, est envisagé et des idées, sans aucun débat préalable, sont avancées par la majorité municipale sur Norrey. C'est oublier la population plus importante sur Saint Manvieu, les commerces situés sur le secteur et les équipements sportifs à proximité. L'essentiel serait-il à Norrey ?



Marche musicale "les Pierres Manoreyses"



Pose de la première pierre de l'usine de teillage à St Marvieu



Visite des écuries de Norrey



Commémoration juin 2021



Concert de Mes Souliers sont Rouges



Concert lors des journées du patrimoine



Défilé d'Halloween



Les crêpières du Téléthon



Spectacle de Noël Norkito



Nous vous proposerons dorénavant cette rubrique qui reviendra sur des moments de l'histoire de notre commune. Ces anecdotes sont extraites des archives municipales et, notamment, du registre des délibérations communales de 1820 à nos jours.

Le rôle social de la Commune dans l'histoire

PETITE CHRONIQUE HISTORIQUE

Les communes ont toujours joué un rôle important dans le soutien social à la population. Mauvaises récoltes et catastrophes climatiques, guerres et pauvreté, éducation, santé, la commune est le dernier maillon des institutions, au plus proche des habitants. C'est ainsi que chaque année, à Saint Manvieu, le conseil municipal se réunissait pour voter et octroyer des fonds de soutien à la population selon les époques et les difficultés rencontrées.

Voici quelques exemples de la participation de la commune via le bureau des bienfaisances :

- Il existait une indemnité de famille nombreuse dès lors que les familles comptaient plus de trois enfants. La somme mensuelle correspondant à environ 40€ en 1914.
- "Les vieillards" ont le droit à une indemnité équivalente à un complément de retraite. En 1920, la somme se porte à environ 25 € mensuel alors que la retraite principale pour un ouvrier est approximativement de 300€ par an, ce qui doublait la somme. En 1937 cette indemnité sera étendue aux "incurables".

- Les femmes en couches pouvaient bénéficier, sur demande, d'une indemnité de l'ordre de 15 euros par mois, augmentant avec le nombre d'enfants. Parfois ce nombre pouvait dépasser 13. Ensuite, elles pouvaient obtenir une indemnité d'allaitement.
- La population modeste pouvait également demander une assistance médicale gratuite, payée par la commune afin de prendre en charge les soins médicaux. Cette assistance était octroyée principalement aux enfants nécessitant des soins ou hospitalisation(s) importante(s).
- Après la guerre, les veuves de guerre pouvaient bénéficier également d'une allocation militaire spécifique.

Des mesures spécifiques pour les élèves "indigents" existaient également. Ils pouvaient bénéficier d'un bol de lait le matin et l'après-midi.

En 1935, cette seule mesure coûtait environ 3000€ à la commune par an. En 1936, des crédits supplémentaires pour environ 3000€ seront votés afin d'acheter des chaussures et des vêtements pour les enfants. L'année d'après, ces crédits seront encore augmentés pendant l'hiver qui fut particulièrement rigoureux.

La commune pouvait financer également l'achat des fournitures scolaires des plus démunis. En 1942, la dégressivité des prix de la cantine selon les revenus est mise en œuvre jusqu'à la gratuité pour les plus pauvres.

Les personnes âgées ou démunies bénéficiaient d'une attention particulière également. Par exemple en 1942, au cœur d'un des hivers les plus rigoureux du XX^{ème} siècle, la commune organisera une distribution de sabots. Ensuite, et jusque dans les années 70, deux sacs de charbon par an étaient fournis aux anciens avant qu'ils ne soient remplacés progressivement par du fioul dans les années 80, puis par les colis de Noël plus récemment.

La commune de Saint Manvieu jouera aussi un rôle important dans la solidarité entre communes et soutiendra celle d'Aunay-Sur-Odon en votant des subventions pour les sinistrés en 1933. (*Évènement en cours de vérification*). En mai 1940, la commune s'organise pour accueillir la vague de réfugiés suite au second conflit mondial qui commençait. Elle créera, en octobre 1940, le premier registre des demandeurs d'emploi et des offres.



AGENDA

6 février Thé dansant des anciens combattants	5 mars Carnaval de l'APE	2 avril Vide dressing du Comité des fêtes	1^{er} mai Fête de la Paroisse	2 juin Les liens du lin
24 février Les liens du lin	17 et 18 mars Les liens du lin	3 avril Foire à la puériculture de l'APE	5 mai Les liens du lin	12 et 19 juin Élections législatives
18 mars Soirée bavaroise jumelage	7 avril Les liens du lin	21 mai Pierres en lumières	25 juin au 3 juillet Fête des 50 ans de la commune	
27 mars Repas des Anciens du CCAS	9 avril Festival culturel du tout petit de l'ALJ	25 au 30 mai Accueil de nos amis allemands		
	10 & 24 avril Élections présidentielles			



PUBLICATION
Directrice de la publication
Léonie Angot-Hastain
Rédactrice en chef
Mélanie Soufflet

Interviews, rédaction, photographies
Léonie Angot-Hastain, Mélanie Soufflet, Fabrice Deroo, Clotilde Lecerf, Marie Landron, Jean-Baptiste Morin, Christophe Declomesnil, Barbara Jacquet-Grambec, Élodie Guillaume Saint-Colombe, Yohann Beaufils, Christophe Bunel, Anthony Ceccarelli, pexels.com.

Conception & Réalisation
Pierre-Jean Parry-Courtier | exai.fr
Impression
Caen Repro | www.caenrepro.com
Imprimé sur papier recyclé